

# Donald Trump rétablit la « politique de Mexico » contre l'avortement

Cx la-croix.com/Monde/Ameriques/Donald-Trump-retablit-la-politique-de-Mexico-contre-l'avortement-2017-01-24-1200819698

Jean-Yves Dana (avec AFP)

24/01/2017

**Le président américain a signé le 23 janvier un décret interdisant tout financement fédéral d'ONG étrangères soutenant le droit à l'avortement dans le monde.**



Le président américain a signé le 23 janvier un décret interdisant tout financement fédéral d'ONG étrangères soutenant le droit à l'avortement dans le monde. / Saul Loeb/Afp

Donald Trump a voulu envoyer un symbole fort à ses concitoyens en choisissant délibérément la date du 23 janvier pour son premier acte marquant de président américain contre l'IVG.

Celui qui occupe le bureau ovale depuis trois jours à peine a en effet signé un décret interdisant le financement fédéral de toute organisation non gouvernementale étrangère qui soutient de près ou de loin le droit à l'avortement dans le monde.

## Une mesure décidée la première fois par Ronald Reagan

Parfois appelée « *politique de Mexico* » – car annoncée en 1984 sous la présidence de Ronald Reagan lors d'une conférence internationale de l'ONU sur la population qui se tenait dans la capitale mexicaine –, cette décision visant les ONG étrangères qui pratiquent l'avortement ou militent pour le rendre légal avait été annulée par le président démocrate Bill Clinton, avant d'être une première fois remise en place par son successeur républicain George W. Bush puis à nouveau annulée au temps de Barack Obama.

Donald Trump, qui met en avant cette décision, ne fait donc que suivre une sorte de mouvement continu de l'histoire, lié aux alternances politiques à Washington.

## **44 ans après la légalisation de l'avortement aux États-Unis**

Mais le fait qu'il se soit dépêché de signer cet acte le 23 janvier n'est pas anodin : il s'agit, presque jour pour jour, de la date anniversaire d'un arrêt particulièrement célèbre et emblématique de la Cour suprême sur le sujet, intitulé « Roe v. Wade ».

Le 22 janvier 1973, il y a 44 ans, était en effet officialisé cet arrêt légalisant pour la première fois l'avortement aux États-Unis, et reconnaissant ainsi l'IVG comme un droit constitutionnel. Dès lors, les lois l'invalidant ou le restreignant étaient inversement invalidées.

En l'occurrence, le 45<sup>e</sup> président américain vise spécifiquement les ONG étrangères car une réglementation signée par son prédécesseur Barack Obama dans les derniers jours de sa présidence et entrée en vigueur le 18 janvier l'empêche de prendre des mesures contre les organismes américains comme le Planning familial.

De fait, selon cette réglementation, les États ne pourront pas couper les financements des services hospitaliers proposant l'avortement.

### **Donald Trump a tenu « sa promesse de campagne »**

Les réactions à la décision de Donald Trump se sont succédé après cette annonce. « *Les femmes les plus vulnérables dans le monde vont souffrir de cette politique, qui va saper des années d'efforts en faveur de la santé des femmes* », a réagi la présidente de Planned Parenthood, le plus grand réseau de planning familial des États-Unis, qui redoute « *des fermetures de cliniques dans le monde entier, avec pour corollaire une augmentation des grossesses non désirées et des avortements dangereux* ».

À l'opposé, les associations « Pro Life » ont salué l'initiative du président, à l'image de l'organisation conservatrice Family Research Council, dont le président Tony Perkins a remercié Donald Trump d'avoir tenu « *sa promesse de campagne de ne plus obliger les contribuables à payer pour des avortements* ».

Jean-Yves Dana (avec AFP)